AIGUILLAGE

Rapport d'activité 2018

Plateforme de Mobilité

Fresque réalisée en 2017

Association Aiguillage
Immeuble Altis, 40-42 rue Gabriel Péri, 95130 Le Plessis Bouchard
aiguillage.ps95@gmail.com
09 50 03 06 80
Aiguillage-association.fr / Facebook : Association Aiguillage

Introduction page 2

Présentation de l'association Aiguillage page 2

Présentation de la plateforme de mobilité page 4

Les formations page 7

Bilan de l'auto-école associative page 9

Quelques parcours représentatifs Page 12

Organigramme

Introduction

2018 aura été pour l'association Aiguillage une année à la fois de stabilité et de consolidation pour les équipes de Prévention Spécialisée mais également de développement s'agissant de la plateforme de mobilité qui compte désormais 4 salariés (1 coordonnatrice, 2 enseignants et 1 conseillère mobilité insertion).

L'enjeu est de conserver l'unité associative et les valeurs originelles tout en nous ouvrant à d'autres logiques telles que celles de l'Economie Sociale et Solidaire.

Durant l'année, la plateforme de mobilité a réellement rencontré son public et nous avons développer considérablement les outils mais également les partenariats. Elle a été accompagnée dans son développement par un consultant missionné par Initiactive 95 dans le cadre d'un Dispositif Local d'Accompagnement.

Par ailleurs, la plateforme a mené les démarches pour devenir centre de formation et auto-école certifiée.

Enfin, les procédures d'évaluation, interne achevée et externe en cours, mobilisent l'ensemble des salariés et contribuent au « faire équipe » et à la mise en œuvre d'un processus d'amélioration continue de la qualité des services rendus.

AIGUILLAGE, ses missions, son cadre institutionnel, ses administrateurs et son personnel.

Les missions d'Aiguillage.

L'association AIGUILLAGE est née en 1971 et s'est d'emblée inscrite dans le mouvement alors naissant de la Prévention Spécialisée. Depuis 2016, elle a diversifié ses activités vers le champ de la mobilité ; notamment avec la création d'une auto-école sociale (et d'une plateforme de mobilité en devenir) destinée à tous les publics précaires.

S'agissant de la Prévention Spécialisée, les éducateurs s'adressent à un public préadolescent, adolescent et jeune majeur dans leur milieu naturel de vie : quartiers, rues, lieux publics,

établissements scolaires et plus généralement tous les lieux de regroupement. Leurs méthodes d'intervention, leurs outils, leur réseau partenarial évoluent en fonction du visage et des besoins du public.

Notre souci d'orienter le jeune au plus juste de ses intérêts nous invite à collaborer avec un réseau partenarial riche et diversifié centré sur l'éducation, l'insertion et la promotion des familles.

Le Conseil d'Administration, l'équipe, ses membres et son fonctionnement.

Le Conseil d'Administration est composé de 9 membres actifs dont les fonctions professionnelles, passées ou présentes, les placent en prise directe avec les problématiques de la jeunesse de nos territoires d'intervention.

Au 31 décembre 2018, AIGUILLAGE compte 18 salariés (17,5 ETP). 10 éducateurs spécialisés, une conseillère mobilité insertion, 2 enseignants de la conduite automobile, un agent d'entretien, une secrétaire comptable, une coordonnatrice de la plateforme de mobilité, une adjointe à la direction et une directrice.

Jusqu'en juin 2018, l'équipe de la plateforme est renforcée par une volontaire du service civique, adjointe à l'enseignante. Elle a également accueilli un stagiaire en licence économie/gestion.

La grande majorité des personnels ont suivi des formations durant l'année 2018 : accompagnement à la VAE « Educateur Spécialisé », formations liées à la Prévention Spécialisée délivrées par le CNLAPS et formation collective « Savoir-faire face à la violence physique et à l'agression verbale ».

Enfin, durant l'année, les équipes éducatives ont bénéficié de réunions de synthèse et d'ateliers d'analyse des pratiques. Nous sommes convaincus du caractère indispensable de ces espaces de réflexion et de prise de distances.

Les territoires de la Plateforme de mobilité

La Plateforme de mobilité a vocation à déployer son action sur l'ensemble du territoire du Val d'Oise. Néanmoins, à ce jour, elle est principalement implantée sur les communes du Val Parisis, sur Deuil la Barre et sur Montmagny.

Ses salariés

Au 31 décembre 2018, la Plateforme de mobilité employait 4 salariés :

- Une coordonnatrice
- 2 enseignants diplômés
- Une conseillère mobilité insertion

Jusqu'en juin 2018, une volontaire du service civique est venue compléter l'équipe. Elle recevait individuellement les élèves les plus en difficulté afin de les familiariser avec le vocabulaire spécifique du code de la route.

Enfin, durant 3 mois, un stagiaire en licence économie gestion a accompagné le développement des outils et la stratégie de communication.

Présentation générale

Depuis le 17 février 2016, Aiguillage est agrée auto-école associative.

Des créneaux quotidiens de code de 2 heures sont proposés du lundi au samedi ; en journée et en soirée afin de s'adapter au mieux aux disponibilités de chacun.

La pédagogie mise en place par les enseignants, diplômés BPCASER, permet à chacun de progresser à son rythme et de limiter au maximum les échecs aux examens. Ils ont conçu des outils spécifiques et varient les supports d'apprentissage afin que tous les élèves, quelques soient leurs difficultés, accèdent aux connaissances requises. Ainsi, ils commencent chaque séance par un cours et c'est après qu'ils se soient assurés de la compréhension de chacun qu'ils proposent des séries de questions.

Depuis la création de l'outil, nous constatons que les principaux obstacles à la progression de certains élèves sont de 2 ordres :

- L'assiduité ; très révélatrice de l'incapacité de certains à respecter leurs rendez-vous, tenir leurs engagements dans la durée, et à se focaliser sur leurs objectifs. L'auto-école est alors un excellent support pour les accompagner vers plus de régularité. En cela, au-delà même de l'obtention du permis de conduire, ce dispositif est un réel outil éducatif à part entière.
- Les difficultés cognitives que nous tentons de surmonter par la pédagogie et l'accompagnement mis en œuvre.

Afin de prévenir cette seconde difficulté mais également afin de répondre aux besoins en mobilité de chaque bénéficiaire, nous avons conçu différents outils déjà mis en place ou en cours de déploiement..

Enfin, nous avons également fait le choix de partager nos compétences en matière de sécurité routière avec l'ensemble de nos partenaires. Durant l'année, l'équipe a participé à 2 actions basées sur la prévention routière et la lutte contre les rodéos sauvages organisées par des établissements scolaires.

Ainsi, fin 2018, nous définissons la plateforme de mobilité comme est un lieu d'accueil et d'accompagnement, qui propose une offre de solutions de mobilité adaptées aux besoins de tous les publics en situation de fragilité. Elle répond à une mission d'insertion en accueillant des publics en difficulté (jeunes sans qualification, bénéficiaires des minima sociaux, nouvel arrivant, …).

Le parcours peut comprendre :

- Un diagnostic mobilité
- Des ateliers mobilité individuels et/ou collectifs,
- Une formation permis B
- Une formation permis AM (4 roues, à partir de 16 ans)
- Une formation permis AM (2 roues, à partir de 14 ans)
- De la location de véhicules courte durée (avec ou sans permis)

Le bénéficiaire est orienté par le prescripteur/partenaire via une fiche de liaison adressée à la plateforme.

Le bénéficiaire est ensuite reçu en entretien individuel afin de lui proposer un diagnostic en mobilité et ainsi évaluer ses besoins et ses compétences.

Les formations

Le Permis B

Le forfait de la formation au permis comprend :

- Une évaluation de conduite individualisée
- Un soutien personnalisé au code selon le niveau appelé « pré-code »
- Des cours de code et séries de tests
- Des cours de conduite (forfait de 25h, 30h, 35h ou 45h) en fonction des prescripteurs et des modalités de financement,
- Les passages aux examens du code et de la conduite
- Des épreuves de code blanc
- Des séances de sophrologie (si nécessaire)

Le cout **varie en fonction du profil** du candidat (zone de résidence, statut, aides financières).

- Le public jeune (forfait permis à 800€ pour 25h de conduite).
- Le public résidant en QPV sur l'EPCI Val Parisis (forfait à 150€ pour 45 heures de conduite).
- Les adultes avec un financement pôle emploi, CPF ou autres

L'heure de conduite au-delà du forfait est facturée 20 euros.

Le pré-code (si nécessaire)

Il s'agit d'un accompagnement individualisé comprenant des rendez-vous individuels et collectifs visant à préparer la personne à l'entrée sur l'auto-école. Le rythme est d'une séance de travail par semaine. La durée du pré-code s'établit en fonction du niveau de la personne et de ses difficultés.

On utilise des techniques d'apprentissage alternatives (jeux de société, jeux collectifs, exercices ludiques) pour faire progresser la personne sur les notions de code : connaissance des panneaux, du vocabulaire, compréhension de texte, analyse de l'image, …

Le code

L'enseignement se décline sous forme d'une dizaine de cours collectifs thématiques spécifiques au code de la route.

Les élèves s'entrainent ensuite sur des sessions de tests.

L'apprentissage ne peut se faire que si l'élève participe aux cours théoriques et qu'il s'entraîne suffisamment sur les sessions de tests. Il peut travailler en autonomie mais doit venir en salle 3 fois par semaine (1 séance de cours, 2 séances de test par semaine).
Les cours et les séances de tests sont supervisés par un enseignant toujours présent.

La conduite

L'enseignement de la conduite s'effectue sur boîte manuelle.
Le nombre d'heures de conduite sera estimé au 1er rdv mais sera réévalué au fil de l'apprentissage.
L'élève ne sera présenté à l'examen que lorsque l'enseignant aura terminé avec lui son apprentissage et qu'il estimera que l'élève est prêt.

Permis AM 2 roues / Prévention routière

Ce permis permet de conduire un cyclomoteur (50cm³). Il est indispensable pour les personnes nées à partir du 01/01/1988. Les personnes nées avant le 01/01/1988 sont dispensées de ce titre.
Il est systématiquement associé au PSC1 ; formation délivrée par les pompiers du Val d'Oise.
Coût : 200 euros. Cette somme comprend les formations et la fourniture d'un casque et d'une paire de gants homologués.

Permis AM 4 roues véhicule sans permis

Coût : 150 euros.

Location de véhicules (en partenariat avec l'association Papa Charlie)

Avec permis : 4 euros par jour
Sans permis : 3 euros par jour

Bilan Annuel d'Activité de l'auto-école associative

(conformément à l'annexe à l'arrêté du 8 janvier 2001)

1) Identité de l'association

1-1 Association AGUILLAGE

1-2 Nom du Président : Joël PLOUCHART ; Nom de la personne mandatée : Nathalie LIENARD (Directrice de la structure)

1-3 Adresse du local d'enseignement : 8 rue Louis Braille à Deuil-la-Barre

Adresse du siège de l'association : 40-42rue Gabriel Péri, Immeuble Altis

au Plessis Bouchard

09 50 30 16 34
aiguillage.ps95@gmail.com

2) Identification de l'action

2-1 Nom de l'action : Lever les freins à l'insertion par une plateforme de mobilité citoyenne.

2-2 : Durée de l'action : Action pérenne

2-3 : Caractéristique des publics concernés ; nombre de personnes relevant :

- des dispositifs d'insertion : 44
- de situations de marginalité ou de grande difficulté sociale : 10
- d'une prise en charge de l'aide sociale : 4

3) Budget

3-1 : Coût total de l'action : **169191,01 euros**

3-2 : Financement de l'action : montants et organismes financeurs

a) Financements publics

- Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance : 15000 euros
- Politique de la ville : 20000 euros
- EPCI ValParisis : 20000 euros
- Fonds Sociaux Européens :24217,83 euros

b) **Autres financeurs :**
   - Participation des élèves : 14685,50 euros
   - ASP Service civique : 510 euros

c) **Indemnités journalières : 4415,90 euros**

d) **Remboursement assurance : 1446,50 euros**

e) **Reprise de provisions : 68270,40 euros**

4) **<u>Convention :</u>**

- Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance : 6 juillet 2018
- Politique de la ville : 25 mai 2018
- EPCI ValParisis : 6 novembre 2018
- Fonds Sociaux Européens : 16 juillet 2018

A ce jour, la plateforme de mobilité reçoit des jeunes et des adultes orientés par différents acteurs associatifs et institutionnels Valoisiens :

- Missions Locales
- Associations de Prévention Spécialisée
- Le PIJ de Montigny
- Conseillers services emplois intercommunaux
- Les structures d'Insertion par l'Activité Economique
- Objectif emploi/Pôle emploi :
- Le réseau associatif
- Les CCAS

5) <u>Bilan de l'action</u>

Nombre de prescriptions : 196

Préparation à l'épreuve théorique générale : 49

Préparation à l'épreuve pratique générale : 23

- 21 codes obtenus
- 18 permis obtenus

Les personnes qui ont intégré la plateforme continueront leurs parcours durant l'année 2019.

L'auto-école a délivré 881 heures de cours de code individuels et collectifs et 910 heures de cours de conduite.

Par ailleurs, la Conseillère Mobilité a :

- effectué 74 **diagnostics en mobilité**
- organisé 6 **ateliers mobilité.**

Nous avons formé 6 personnes au permis **AM 2 roues** et 2 au permis **AM 4 roues**.

Enfin, nous avons proposé durant l'année des **séances de sophrologie** afin de soutenir les bénéficiaires dans la gestion de leurs émotions.

Actions de prévention routière

Durant l'année, nous avons participé à plusieurs manifestations de prévention routière et de lutte contre les délinquances routières.

Les sollicitations sont parvenues :

- Du collège de l'Epine Guyon et du lycée Jean Monnet de Franconville
- Des équipes éducatives de l'association

En fonction des contextes et des publics, nous avons conçu des projets, seuls ou en partenariat afin de sensibiliser les jeunes publics aux risques de la route et des addictions.

Dans ce cadre, 6 jeunes, filles et garçons, ciblés ont bénéficié d'une action « Prévention routière 2 roues » et des actions de Prévention Routière générale ont été menées dans un des collèges et lycée de la ville de Franconville (soit environ 280 élèves).

Quelques parcours représentatifs

Fathia, 25 ans

Fathia a été orientée par les éducateurs de Prévention
Jeune maman bénéficiaire du R.S.A, en recherche d'orientation professionnelle, elle vit chez ses parents avec son fils de 9 mois. Son mari actuellement à l'étranger ne l'aide que ponctuellement. Elle possède un permis de conduire espagnol.
Notre première action auprès de Fathia était de lui permettre de se sentir à sa place au volant, parmi les autres conducteurs. Malgré son permis, elle ne se sentait pas capable de circuler en France.
Un des enseignants lui a tout d'abord proposé un bilan de conduite afin de déterminer sa problématique. Il a révélé que sa formation comportait de nombreuses lacunes. Il était évident que sa conduite présentait un risque pour elle et les autres usagers de la route. Sa démarche de remise en question a également été félicitée et encouragée. Il n'était pas question de remettre en cause son diplôme, mais bien que soutenir sa demande de perfectionnement.
Une remise à niveau globale était nécessaire. Il s'agissait de lui faire acquérir de nouvelles compétences mais également de lui permettre de surmonter ses appréhensions.
Les 1ères heures de conduite furent laborieuses mais au terme d'une dizaines de séances, Fathia était en capacité de s'émanciper et de réagir de façon appropriée dans toutes les situations.
Cet accompagnement s'est révélé salutaire dans la quête d'autonomie, de mobilité, d'employabilité de la jeune femme. L'équipe garde le lien avec elle afin d'évaluer si de nouveaux besoins émergent et si sa situation personnelle évolue.

Myriam, 24 ans

Myriam a été orientée par une Mission Locale partenaire.
C'est une jeune femme, dynamique et pleine de projets. Elle souhaite dans un premier temps être plus employable dans le secteur du secrétariat, grâce à l'obtention du permis de conduire. Dans un second temps, elle désirerait développer un site internet consacré à la manucure et la pose de prothèses ongulaires pour, à terme, vivre de cette activité.
Sa demande consistait donc à obtenir son code puis son permis.
Originaire de Roumanie, elle a fourni les efforts nécessaires pour parler français correctement. La barrière de la langue n'était donc pas un problème, même s'il lui a fallu intégrer une quantité importante de nouveau vocabulaire lié au monde de l'automobile, de la conduite, de la réglementation. Ses efforts constants lui ont permis de le faire.
Après obtention de l'épreuve théorique générale, elle a pu commencer la partie pratique. A l'évaluation de départ, elle se situait dans la moyenne nationale soit environ 40 heures.
Les 1ers cours de conduite furent difficiles pour elle. Habituée à tout réussir, elle se confrontait à un manque de coordination et peinait à acquérir les automatismes. Elle était assez fébrile et il a fallu faire de nombreuses pauses et user de patience pour lui permettre de reprendre le contrôle d'elle-même et ainsi ne pas s'enfermer dans un constat d'échec. Le lien pédagogique devait être fort pour qu'une réelle confiance s'instaure et qu'elle puisse se libérer de ses appréhensions.
Au fil des semaines, Myriam a lentement pris confiance en elle et exploité son potentiel
Cet accompagnement lui a permis d'obtenir son permis au premier essai avec seulement 31 heures de cours effectuées. Les échanges post-permis nous ont appris qu'elle conduisait quotidiennement pour se rendre sur le site de l'entreprise qui l'a engagée quelques semaines après la fin de sa formation.

Tom, 30 ans

Tom nous a été orienté par un Centre Communal d'Action Sociale partenaire.
Après obtention d'un BAC PRO VENTE et d'un BPJEPS, il se trouvait dans une impasse. En effet son projet professionnel, à savoir devenir coach sportif indépendant, imposait une mobilité totale. Par ailleurs, devant transporter beaucoup de matériel, il ne pouvait utiliser les transports en commun. Le permis était la condition de réalisation de son projet.
La contrainte était majorée d'une position de soutien de famille.
Tom fut évalué à environ 35 heures de conduite. Cette évaluation ne fut pas simple. Bien que très déterminé, Tom manquait totalement de confiance en lui.
Les enseignants l'ont accompagné dans l'obtention de l'épreuve générale théorique avec succès. En revanche, les éléments ressentis lors de l'évaluation de conduite se sont confirmés dès le 1er cours pratique. Un stress important se confrontait à un haut niveau d'auto exigences. Tom ne supportait ni l'échec ni la répétition de ses erreurs. Il a fallu dans un premier temps user de psychopédagogie, pour lui faire accepter la notion d'essai/erreur. Ceci étant fait, il a pu développer pleinement son potentiel et progresser rapidement.
Il a pu obtenir son permis de conduite avec seulement 24 heures de pratique et peut désormais élaborer son projet professionnel.
'

Les principales perspectives 2019

2019 devrait se construire dans la continuité de 2018.

Nous avons été contactés en fin d'année par plusieurs partenaires associatifs et institutionnels. Ces nouvelles collaborations vont nous permettre non seulement de toucher un public plus large mais également d'étendre le territoire d'intervention.

Les outils conçus en fin d'année, les ateliers mobilité, le précode et la formation AM 4 roues vont pouvoir réellement se développer à hauteur des besoins.

Ces perspectives vont nous amener à envisager très rapidement l'embauche d'un 3ème enseignant si la situation financière le permet.

Car c'est en effet la limite de l'exercice. Même si nous avons la chance d'être soutenus par les collectivités territoriales locales, des acteurs tels que la Région font cruellement défaut au financement de la Plateforme de mobilité qui pourtant contribue incontestablement à lever les freins à l'insertion sociale et professionnelle des publics en situation de précarité.

Organigramme au 30 mars 2019

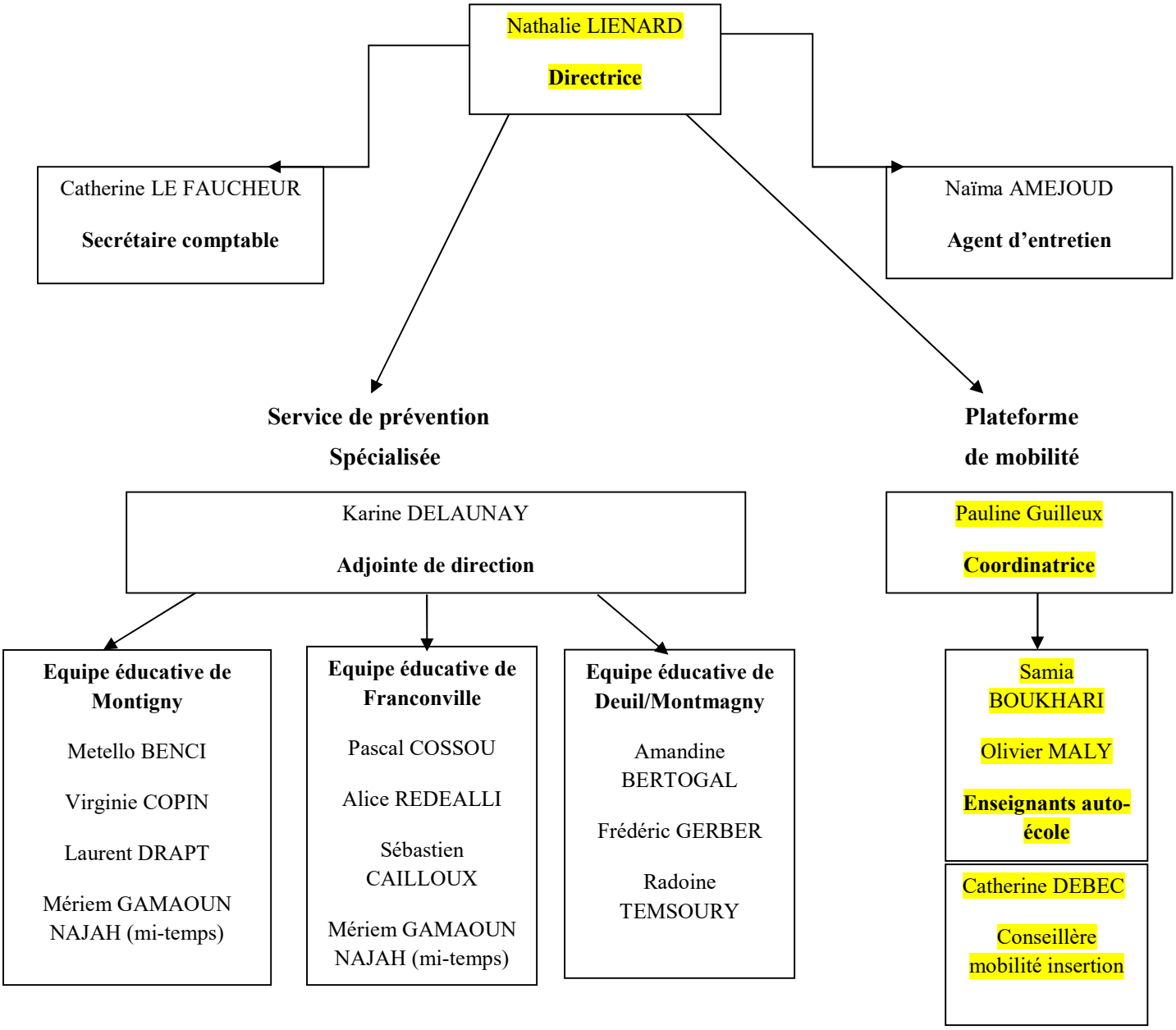

l'Europe s'engage en France
Fonds Social Européen
val d'oise le département
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
FIPD
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DU VAL D'OISE
cget
Commissariat général à l'égalité des territoires
Ville de Deuil-La Barre
MONTIGNY
ValParisis
AGGLO
Communauté d'Agglomération
Plaine Vallée
Forêt de Montmorency
pôle emploi
ALLOCATIONS FAMILIALES
Initiactive 95
MEMBRE DES RÉSEAUX
FRANCE ACTIVE
initiative france
FONDATION D'ENTREPRISE VINCI POUR LA CITÉ
UNION EUROPEENNE
Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020